

UNION POUR VERSAILLES

Le CCAS de Versailles : un atout majeur pour aider les plus fragiles

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Versailles démontre chaque année son rôle crucial dans le soutien et le développement social de notre ville. Grâce à une offre variée de services, il répond aux besoins des Versaillais les plus vulnérables, tout en favorisant l'inclusion et le bien-être de tous.

Notre équipe municipale a su renforcer son rôle de pilier essentiel de la solidarité locale. Soutenu par la Ville qui verse chaque année une subvention, cet établissement a déployé une multitude d'actions pour répondre aux besoins sociaux des Versaillais, notamment à travers des dispositifs innovants et des services adaptés aux situations de vulnérabilité. Le CCAS a accueilli et orienté plus de 23 000 personnes en 2023, offrant des conseils et une aide pour faire face à des situations de vulnérabilité sociale, économique, juridique ou à des difficultés liées au handicap ou au vieillissement. Les travaux d'amélioration des locaux ont de plus permis d'améliorer les conditions d'accueil du public.

Le CCAS a soutenu de nombreux foyers en leur octroyant plus de 1 500 aides financières, allant de l'aide alimentaire au soutien pour le paiement de dettes de loyers ou des factures d'énergie, pour un total de 164 704 €. Des primes de Noël et de naissance ont également été attribuées, renforçant le soutien apporté aux familles. Le maintien à domicile des seniors reste une priorité du CCAS, avec plus de 2 000 bénéficiaires.

Le portage de repas, étendu à une formule déjeuner et dîner, a permis la livraison de plus de 41 000 repas en 2023. En parallèle, 471 personnes âgées ont été accompagnées par un travailleur social pour mettre en place les aides nécessaires au maintien à domicile ou à une entrée en établissement. Pour faciliter la mobilité des seniors, le CCAS a instruit 1 561 demandes de Pass Navigo Améthyste destiné aux personnes non imposables et délivré 600 Pass Local pour les personnes imposables. Ces efforts témoignent de notre volonté de maintenir l'autonomie des personnes âgées tout en luttant contre leur isolement social. Les actions envers les publics les plus pré-

caires n'ont pas été en reste. Le CCAS a accompagné 284 personnes en situation d'exclusion, notamment en les aidant dans leurs démarches d'accès aux droits et en favorisant leur réinsertion sociale. En parallèle, une convention signée avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie a facilité l'accès aux soins pour les publics en situation de fragilité.

Le Foyer de vie EOLE, dédié aux personnes handicapées déficientes intellectuelles, a accueilli 43 résidents en 2023, avec un taux de satisfaction élevé. Six places en habitat inclusif ont été ouvertes en avril 2024. Ce projet illustre notre engagement continu pour l'amélioration des conditions d'accueil et de vie de ses bénéficiaires.

Grâce à une connaissance fine des besoins locaux et à des partenariats solides, le CCAS et ses équipes ont su renforcer leur rôle dans l'accompagnement des populations fragiles, tout en développant des services adaptés aux réalités contemporaines.

À l'avenir, le défi sera de poursuivre cet élan, avec des actions toujours plus ciblées et innovantes.

La majorité municipale

EN AVANT VERSAILLES

Foyer de jeunes migrants rue d'Angiviller ? Versailles ville LGBT ? Nous attendons les réponses de la mairie de Versailles

Nous sommes en possession d'un échange de mails concernant le projet d'installation d'un foyer de « jeunes travailleurs » dans un immeuble du 21, rue d'Angiviller. Il s'agit de créer une résidence pour « jeunes » dans la vie active qui n'ont pas les moyens de se loger décemment. D'après l'échange de mails, l'opérateur choisi par la mairie n'aurait pas d'expérience de la gestion de ce genre de foyers, étant précisé qu'une autre solution avec un opérateur ayant plus d'expérience a été écartée.

Une commission d'urbanisme a décidé d'ajourner l'autorisation de ce projet controversé.

L'expérience montrerait que nombre de jeunes travailleurs de ces foyers s'arrêtent de travailler après avoir accumulé les droits et l'ancienneté donnant droit aux allocations chômage. Rien n'a été prévu par la mairie pour endiguer ce phénomène. Les conditions de sélection des candidats

dans ce nouveau foyer versaillais sont tout sauf claires. La mairie aurait 55 % des droits sur les attributions des places, sans consultation ni accord préalable des habitants du quartier.

La mairie de Versailles va ainsi loger - avec l'impôt des Français et des Versaillais - des jeunes travailleurs pour partie d'origine étrangère au cœur du quartier Notre-Dame, sans fournir d'indication sur la façon dont les migrants de ce foyer auront été choisis et contrôlés. Une mesure décidée alors même que nos enfants doivent quitter Versailles à cause du prix de l'immobilier trop élevé.

Cette mesure n'est pas seulement injuste : elle représente un danger pour les familles versaillaises, nos enfants et nos anciens. Il est nécessaire que le maire de Versailles réunisse sans tarder une réunion publique d'information sur le sujet, apaise les esprits et amende son projet. Pourquoi au demeurant un débat sérieux sur une question aussi grave n'a-t-il pas été proposé au conseil municipal ?

Autre question : une réunion d'information organisée par Les Éveilleurs sur le risque que fait peser sur la jeunesse la

propagande LGBT était prévue au théâtre Montansier. Cette réunion a été annulée dans des conditions qui paraissent contraires à la dignité et au courage. Il ne nous a pas été possible de savoir si la censure avait été demandée par la ville de Versailles au théâtre Montansier, ou proposée par le théâtre à la ville : chacun rejette la faute sur l'autre. Là encore, nous demandons que la mairie explique avec clarté aux Versaillais et à leurs représentants les raisons de cette annulation scandaleuse.

Monsieur le sénateur Pozzo di Borgo a écrit à propos de cette deuxième affaire que soit la sociologie de Versailles avait changé, soit le maire de Versailles devait être changé pour respecter la sociologie de sa ville. Nous laissons nos lecteurs en juger.

En avant Versailles !
enavantversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

Un an des États généraux de la restauration scolaire

En octobre 2023, dans ces colonnes même, nous lançons les États généraux de la restauration scolaire à Versailles. Cela faisait suite au dossier publié par la majorité municipale sur la pause méridienne dans nos écoles et dans lequel un volet était consacré à ce que mangent nos enfants dans les cantines scolaires. Une commission restauration existe pourtant, pilotée par la ville et regroupant des délégués de parents d'élèves et des représentants du prestataire à qui la restauration scolaire a été déléguée. Alors pourquoi ces États généraux ?

Parce qu'un nombre non négligeable d'enfants ne mangent pas correctement à la cantine et l'intention première, en nous saisissant comme parents, de ce sujet complexe, était d'inspirer la ville sur des modes de restauration collectives plus ambitieuses comme on peut en voir dans d'autres communes. Là où la commission restauration est une instance dédiée à l'existant, c'est-à-dire au suivi du service offert par le presta-

taire qui prépare, réfrigère et livre les repas, notre démarche se proposait d'esquisser une vision de long terme qui soit plus soutenable pour notre collectivité en termes de coût (financier et écologique) et meilleure en goût.

Nous avons alors commencé par envoyer aux parents, par le biais de leurs représentants, une enquête à réaliser avec leurs enfants sur la qualité et la quantité du contenu des plats de la cantine tout en invitant ceux qui le souhaitaient à nous rejoindre. Avec le collectif ainsi formé, nous avons réinterrogé nos intentions et constituer des groupes de travail pour monter en compétence sur le sujet. Et un site a été créé pour archiver le travail réalisé et fournir des ressources utiles pour quiconque s'intéressant au sujet sur notre territoire.

Un an après donc, il est temps de dresser un premier bilan. D'abord sur la mobilisation qui a été mitigée malgré l'effort fourni pour démarrer avec un grand nombre de parents d'élèves. Cette déception passée, les travaux réalisés et l'enthousiasme des personnes rassemblées ont permis une meilleure compréhension des enjeux et une meilleure

information, notamment des délégués de parents d'élèves qui s'étaient joints à nous. Enfin, cette initiative se voulait dès le départ transpartisane et la majorité municipale a eu l'intelligence de comprendre notre démarche et d'adopter une posture coopérative.

À l'heure où ces lignes seront publiées, le renouvellement anticipé par la ville de la délégation de service publique pour la restauration scolaire sera en cours de finalisation, voire finalisé, et nous partirons sur un nouveau cycle avec un nouveau prestataire. Or sur ce sujet, comme d'autres, les attentes de la société évoluent. Et compte tenu de leur complexité et de leur importance, il est nécessaire de compter sur les citoyens qui veulent être acteurs du changement. Ces états généraux restent ouverts à toutes celles et ceux préoccupés par ce que la collectivité met dans l'assiette de nos enfants.

Texte de Moncef

Liste Vivre Versailles

élu.es Stéphanie Belna & Moncef Elacheche

contact@viverversailles.org

www.viverversailles.org

ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

Prioriser pour réduire les dettes financière et écologique

Lors du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc (VGP) du 25 juin, nous avons voté contre l'augmentation des taux applicables au 1er janvier 2025 de la taxe de séjour. Rien n'oblige l'agglomération à fixer le plafond de la fourchette de tarifs, c'est la politique historique pratiquée localement. Pour 2025, la révision des tarifs plafonds est de +4,8 % à l'exception de certaines catégories d'hébergement qui restent inchangées. S'ajoute la création d'une taxe additionnelle de 15 % à la taxe de séjour que VGP perçoit et reverse à la Société du Grand Paris (SGP) et qui vise à faire participer les touristes utilisant le réseau de transports franciliens au financement de la construction des futurs métros automatiques autour de la capitale. La loi de Finances pour 2024 a institué à compter du 1er janvier 2024 une taxe de séjour additionnelle de 200 % au profit d'Ile-de-France Mobilités (IDFM) pour financer l'exploitation des nouvelles infrastructures de transport. La taxe additionnelle est donc de 215 %!

Lors du conseil municipal du 20 juin, nous nous sommes abstenus sur les trois programmes de travaux concernant des infrastructures sportives dont les coûts prévisionnels HT nous ont paru excessifs : l'aménagement de vestiaires pour l'association Football club Versailles 78 (660 000 €); la construction de vestiaires pour le football féminin au stade de Jusieu d'une surface de 133 m² (670 000 €): ce projet ayant été retiré de la délibération suite aux observations de l'opposition, il a été resoumis lors du conseil municipal du 26 septembre avec un coût optimisé (555 000 €); la construction d'une halle couverte pour deux terrains de padel au Tennis Club (965 000 €): tant mieux pour les Versaillais qui profiteront de ces installations mais est-ce prioritaire au regard des objectifs nationaux de développer le sport pour tous ? Pour ce type de projets, de multiples sources de financement peuvent faciliter l'investissement (Agence Nationale du Sport sous réserve de remplir les objectifs nationaux), la Région ou le Département pour le sport-santé, et pourquoi pas l'Agglomération voisine (SQY)

pour la mutualisation des moyens ? Lors du conseil municipal du 26 septembre, nous avons voté pour le déploiement des technologies de réduction des consommations d'énergie en éclairage pour 2024 (510 000 € HT). L'octroi d'une dotation de l'État au titre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (« Fonds vert » 2024 : 102 000 € HT) et d'une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL 2024 : 306 000 € HT) est intéressant. Mais le financement des projets par différentes strates du millefeuille dilue la responsabilité de la dépense publique. Il faut simplifier les mécanismes de financement et à l'heure de l'établissement des budgets, prioriser les investissements plutôt que d'augmenter les impôts.

Anne-France Simon

ensemblevivonsversailles@gmail.com

Ensemblevivonsversailles.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

Chères Versaillaises,
Chers Versaillais,

Je vous écris avec une pointe d'inquiétude. Notre ville, que nous aimons tant, doit faire face à des défis financiers croissants. La situation se dégrade rapidement, mais rien n'est entrepris pour anticiper la crise qui s'accroît sous nos yeux. Du côté de la majorité municipale, on semble préférer « croiser les doigts et voir venir » plutôt qu'anticiper.

Je me réjouis de voir que les jeunes filles auront enfin un vestiaire pour jouer au football, un projet nécessaire et attendu. Cependant, je regrette le coût élevé et les délais de cette réalisation, alors que des solutions durables, moins onéreuses et plus rapides à mettre en œuvre existent. Malgré nos demandes répétées, nous ne sommes jamais consultés sur les projets de ville et sommes mis devant le fait accompli. Le Conseil municipal est une simple chambre d'enregistrement où l'on nous invite à applaudir une pièce dont nous ignorons le scénario.

Ce manque d'anticipation et de gestion

prudente des ressources se révèle d'autant plus préoccupant dans un contexte où les finances du Conseil départemental des Yvelines sont mises à mal. Ce manque de soutien financier impacte directement Versailles et restreint notre capacité à agir pour répondre aux besoins des habitants. Notre ville ne peut plus se permettre de prendre des décisions à court terme sans en évaluer les effets. Il est inquiétant d'entendre, comme lors du dernier conseil, l'adjoint aux finances affirmer que « *tout va bien et que nous aviserons ensuite* ». Une telle approche ignore les réalités qui s'annoncent et risque d'aggraver notre situation. Si cette stratégie peut sembler audacieuse, elle a aussi ses limites quand les réalités financières se durcissent.

Je souhaite également attirer votre attention sur la nouvelle loi concernant l'attribution des logements sociaux. Cette réforme entraîne une grave perte d'autonomie pour Versailles en matière d'affectations des logements sur la commune. La majorité municipale, qui soutient le gouvernement sans réserve, se plaint des effets de cette loi, mais... sans réagir. Se plaindre

des décisions d'un gouvernement qu'on soutient est certes original, mais est surtout incohérent et montre une passivité inquiétante face à des enjeux essentiels pour Versailles.

« *Gouverner, c'est prévoir; et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte* », disait Émile de Girardin. Les élus locaux doivent assumer leur rôle de courroie de transmission avec les élus nationaux pour faire remonter les préoccupations du terrain. Il est temps de mettre en place une gestion plus prévoyante et durable.

Nous continuons à défendre vos intérêts et à exiger des choix réfléchis et économes. Nous sommes à votre écoute, portant vos voix pour une gestion plus responsable et plus anticipative.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour construire et partager cette vision qui répondra aux réalités locales et anticipe l'avenir.

Votre élue de proximité,

Anne Jacqmin

Rassemblement pour Versailles
anne.jacqmin@versailles.fr

LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Solidaire avec les fonctionnaires et contractuels de la fonction publique

Alors que le gouvernement Barnier prend ses marques, le discours de la réduction des dépenses publiques refait surface. Ce refrain bien connu, souvent invoqué au nom de l'austérité, désigne une nouvelle fois les fonctionnaires comme responsables des maux budgétaires de l'État. Ils seraient trop nombreux, jugés inefficaces, coûteux, ...

La Cour des comptes, dans son dernier rapport, « Les finances publiques locales 2024 », propose la suppression de 100 000 emplois, tout en préconisant une augmentation du nombre d'heures travaillées.

Cette approche purement comptable réduit ces hommes et femmes à une simple ligne de dépenses, sans tenir compte de leur contribution indispensable au bon fonctionnement de notre société.

Ces travailleurs et travailleuses sont au cœur de la vie publique, des services essentiels tels que l'action sociale, les actes administratifs, la sécurité, etc. Leur rôle ne peut être réduit à une vision de coûts sans

prendre en compte leur impact sur la qualité de vie de l'ensemble des citoyens.

Depuis plusieurs années, les fonctionnaires subissent une accumulation de réformes, qui ont abouti à une surcharge de travail. Pourtant, malgré ce contexte difficile, ils continuent d'assurer la continuité des services publics, même dans des situations de crise, comme l'a démontré leur engagement lors de la pandémie de Covid-19.

Il est plus que jamais nécessaire, dans cette période de grande incertitude, de leur témoigner notre soutien et de reconnaître la valeur inestimable de leur travail.

Nous affirmons qu'il est non seulement crucial de maintenir le nombre actuel de fonctionnaires, mais aussi d'en augmenter les effectifs dans certains secteurs vitaux. La fonction publique hospitalière, en première ligne face aux crises sanitaires, et l'Éducation nationale, qui façonne l'avenir de nos enfants, sont particulièrement touchées par des manques de personnel criants.

Les politiques de réduction des dépenses doivent être réorientées vers les véritables

sources de pertes financières, telles que l'évasion fiscale, qui prive l'État de milliards d'euros chaque année. Ce sont ces abus qu'il faut combattre en priorité, plutôt que d'affaiblir les services publics qui, chaque jour, assurent la cohésion sociale et améliorent la qualité de vie des citoyens. Les fonctionnaires ne sont pas un « coût » à réduire, mais bien un investissement nécessaire pour l'avenir du pays. En négligeant ces hommes et ces femmes, nous risquons d'affaiblir les fondements même de notre société. Il est temps de reconnaître pleinement leur engagement et de les soutenir activement, pour construire une société plus juste, plus solidaire, et plus résiliente.

Nous vous invitons à nous rencontrer pour en parler lors de nos permanences dans le bureau de l'hôtel de ville de Versailles: le mardi et samedi sur rendez-vous en nous envoyant un mail à:

versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.